



Assurance UNSS

publié le 12/09/2018

ASSURANCE SPORT SCOLAIRE : Notez que tous nos adhérents sont couverts par la garantie collective prise auprès de la MAIF (inclue à l'adhésion de 20€).

Si vous souhaitez souscrire à l'assurance complémentaire I.A Sport + (supplément de 10.79€), signalez le sur le dossier d'adhésion de votre enfant.

Merci de prendre connaissance des informations dans les fichiers ci-joints :

Documents joints

 [assurance_des_as_2018_2019](#) (PDF de 665 ko)

 [assurance_unss_2018____2019](#) (PDF de 91.2 ko)

 [unss_assurance_2018____2019](#) (PDF de 152.8 ko)

 [assurance_des_as_2018_2019](#) (PDF de 665 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.